

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
28 AOÛT 2001**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-2001-290

Ouverture de la session et constatation des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 28 août 2001, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires : Mme Jacqueline Asselin
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Mme Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
Denise Hudon
Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
M. Rémy Simard
Mmes Diane Tremblay
Élaine Tremblay

Commissaires représentants des parents : Mme France Gagné (secondaire)
M. Jean-Marc Girard (primaire)

Sont également présents : MM. Claude Dauphinais, directeur général
Eudore Chouinard, directeur général adjoint
Bertrand Tremblay, directeur général adjoint
Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées : Mme Sylvie Belzile
M. Michel Girard

Après un court moment de réflexion,

Il est proposé par Mme Élaine Tremblay et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté, tenant compte de l'ajout des points suivants :

- Transfert de contrat de transport
- Achat de micro-ordinateurs
- Contrat / publicité
- Ex-élèves / école La Source
- Employés de garderie

ADOPTÉE

Par la suite,

Il est proposé par Mme Ruth Gagnon et résolu :

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 26 juin 2001, en y apportant la **correction suivante :**

CC-2001-289 : Comité de services éducatifs adultes...

ADOPTÉE

CC-2001-291

Ordre du jour

CC-2001-292

Procès-verbal/
séance du 26 juin
2001

CC-2001-293

Courrier reçu

Les membres du Conseil reçoivent la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire entre le 20 juin et le 20 août 2001.

CC-2001-294
Parole au public

Sous la rubrique «Parole au public», les membres du Conseil accueillent M. Richard Demers, un parent d'élève. Il fait mention d'une situation qui, selon lui, met en cause la sécurité des élèves dans leurs déplacements à pied vers l'école Notre-Dame-du-Rosaire, lorsqu'ils empruntent la route de la côte Verdun et par la suite, le boulevard Tadoussac.

D'autre part, Mme Colette Deschênes intervient pour présenter une pétition signée par un groupe de parents du secteur Saint-Nom-de-Jésus, qui «demandent un transport gratuit pour tous les enfants du secteur qui fréquenteront dorénavant les écoles Saint-Denis et Saint-Isidore et qui devront emprunter pour s'y rendre la côte dite du Parasol, un lieu qui, selon eux, présente des dangers sérieux.

Madame la Présidente mentionne que la Commission reçoit leurs demandes. Elle fait état qu'une démarche est présentement en cours auprès de la Sécurité publique de Chicoutimi qui procède actuellement à une étude quant au degré de dangerosité de la côte dite du Parasol. Cette étude devrait être disponible dès le milieu de la semaine prochaine.

Après que M. Germain Gravel eut rappelé l'historique quant au cheminement du dossier relatif à l'engagement du personnel de soutien rattaché au service de la clientèle EHDAA pour l'année 2001-2002, et après étude et discussions,

CC-2001-295
Plan d'effectifs
EHDAA 2000-01/
Modifications de
postes

ATTENDU les corrections au plan d'effectifs du personnel de soutien (EHDAA) par le Conseil des commissaires, le 26 juin 2001;

ATTENDU l'évolution des besoins dans l'organisation des services éducatifs à dispenser aux élèves (EHDAA) ;

ATTENDU que la présente proposition fut reçue favorablement au comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

De modifier, à compter du 24 août 2001, les deux postes suivants:

Technicien en éducation spécialisée :
Lafontaine / 30 heures au lieu de 25 heures

Technicien en éducation spécialisée :
De la Pulperie / 20 heures au lieu de 15 heures

Et d'amender en conséquence, la résolution CC-2001-281 de façon à y apporter ces corrections.

ADOPTÉE

CC-2001-296
Plan d'effectifs
EHDAA 2000-01/
Créations de
postes

ATTENDU les corrections au plan d'effectifs du personnel de soutien (EHDAA) par le Conseil des commissaires, le 26 juin 2001;

ATTENDU l'évolution des besoins dans l'organisation des services éducatifs à dispenser aux élèves (EHDAA) ;

ATTENDU que la présente proposition fut reçue favorablement au comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :**

De procéder à la création, à compter du 24 août 2001, des postes suivants:

Dominique-Racine	Technicien-interprète	18 heures
Vanier	Technicien en éducation spécialisée	26 heures
Fréchette	Technicien en éducation spécialisée	15 heures
Du Vallon	Technicien en éducation spécialisée	15 heures

CC-2001-296
(suite...)

Et d'amender en conséquence, la résolution CC-2001-281 de façon à tenir compte de ces corrections.

ADOPTÉE

CC-2001-297
Plan d'effectifs
EHDA 2000-01/
Mises à pied

ATTENDU les corrections au plan d'effectifs du personnel de soutien (EHDA) par le Conseil des commissaires, le 26 juin 2001;

ATTENDU les mouvements de personnel consécutifs, conformément à la clause 7-03.08 de la convention collective du personnel de soutien ;

ATTENDU que la présente proposition fut reçue favorablement au comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

De procéder à la mise à pied, à compter du 23 août 2001, des personnes suivantes :

Mme Isabelle Thibeault	Technicienne en éducation spécialisée
Mme Geneviève Lemoine	Technicienne en éducation spécialisée
Mme Danielle Girard	Technicienne en éducation spécialisée
Mme Nancy Gauthier	Technicienne en éducation spécialisée
Mme Janick Gilbert	Technicienne interprète
Mme Christine Maltais	Technicienne interprète

ADOPTÉE

CC-2001-298
Plan d'effectifs
EHDA 2000-01/
Engagement

ATTENDU les corrections au plan d'effectifs du personnel de soutien (EHDA) par le Conseil des commissaires, le 26 juin 2001;

ATTENDU le poste vacant de technicien-ne en éducation spécialisée (15 heures) à l'école Du Vallon ;

ATTENDU la liste de priorité aux postes réguliers ;

ATTENDU que la présente proposition fut reçue favorablement au comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

De procéder à l'engagement de Mme Martine Perron, à compter du 24 août 2001, au poste cyclique de :

Du Vallon	Technicien en éducation spécialisée	15 heures
-----------	-------------------------------------	-----------

ADOPTÉE

Après étude et discussions,

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

De vendre à Éducation internationale, coopérative de services de développement et d'échanges en éducation, toutes les actions ordinaires que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay détient dans le capital-actions de la Corporation de Formation internationale Polymonde inc. pour le prix de 5 000,00\$ selon les termes, clauses et conditions d'un contrat joint à la présente résolution pour valoir comme ci ici au long récit ;

Que Messieurs Claude Dauphinais, directeur général et Bertrand Tremblay, directeur général adjoint aux Services éducatifs / adultes soient autorisés à signer ce contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

ADOPTÉE

CC-2001-300
 Contrat/ Répara-
 tion/ Maçonnerie /
 école Médéric-
 Gravel

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
 et résolu :**

D'accepter la recommandation du comité de service des ressources matérielles et d'entériner la décision prise par la Direction générale, à l'effet d'octroyer le contrat de réfection de l'école Médéric-Gravel (parement de briques) au plus bas soumissionnaire conforme soit : Maçonnerie Thibeault ltée, pour un montant de 36 808\$.

ADOPTÉE

CC-2001-301
 Contrat / Trans-
 port par berline

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
 et résolu :**

Que soit acceptée la recommandation du comité des services éducatifs à l'effet de rémunérer, pour l'année scolaire 2001-2002, les transporteurs écoliers de type "berline" au tarif suivant: **14,38\$ par jour plus 90 cents du kilomètre effectué quotidiennement, soit une augmentation de 2,73% représentant l'Indice des prix à la consommation au Canada, moyenne des 12 mois de l'année scolaire précédente (I.P.C.)** et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats des transporteurs suivants:

<u>N° de contrat</u>	<u>Transporteur</u>	<u>Kilométrage quotidien (sujet à changement)</u>
510	André Tremblay	141,0
512	Jocelyn Thibeault	177,0
522	Aut. Tremblay & Tremblay	83,0
523	Taxi Mini-Max	90,0
524	Germain Lepage	256,0
532	Jocelyn Côté	75,0

ADOPTÉE

CC-2001-302
 Contrat / Autobus
 500

CONSIDÉRANT la vente du contrat de Autobus Michel Savard Inc. à Autobus 500 Inc.;

CONSIDÉRANT la clause 44 du contrat de transport qui stipule que «LE TRANSPORTEUR» ne peut ni céder ni transférer ni aliéner de quelque façon que ce soit, en tout ou en partie, directement ou indirectement, le présent contrat sans l'accord écrit préalable de LA COMMISSION et qui si «LE TRANSPORTEUR» est incorporé, tout changement dans le contrôle majoritaire du capital-action doit être préalablement autorisé par écrit par LA COMMISSION" ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
 et résolu :**

Que soit acceptée la recommandation de la direction générale et que soit maintenu le contrat liant la compagnie Autobus Michel Savard Inc. à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

L'acquisition, par Autobus 500 Inc., du contrat de la compagnie ci-dessus mentionnée est effective dès maintenant.

ADOPTÉE

CC-2001-303
 Achat de 16 mi-
 cro-ordinateurs
 par CFER

ATTENDU QUE le Centre de formation en récupération du Saguenay, corporation à but non lucratif dont la Commission scolaire est participante et sert de plateau d'enseignement pour notre clientèle scolaire ;

ATTENDU QUE celle-ci peut fournir à la Commission scolaire des micro-ordinateurs à prix très avantageux ;

**Il est proposé par M. Rémy Simard
 et résolu :**

D'accepter la recommandation du Comité du Service des ressources matérielles et de procéder sur une base expérimentale, à l'achat du Centre de formation en récupération du Saguenay, de seize (16) micro-ordinateurs requis par les écoles, centres et services de la Commission scolaire des Rives-du-

CC-2001-303
(suite...)

Saguenay, dans le cadre du programme à frais partagés N.T.I.C. (nouvelles technologies de l'information et des communications) pour un montant total de 11 944,20\$, taxes incluses.

Une étude de cette expérience sera faite pour être soumise au comité de service des ressources matérielles.

ADOPTÉE**CC-2001-304**
Contrat / Publicité/ Progrès du Saguenay

Il est proposé par Mme Ruth Gagnon et résolu :

Que le secrétaire général, M. Michel Cloutier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, un contrat avec Le Progrès du Saguenay, relativement à la publicité à faire paraître par la Commission scolaire dans le journal Le Progrès-Dimanche et le journal Le Quotidien, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002.

ADOPTÉE**CC-2001-305**
Rapport de la présidente

Dans son rapport qu'elle soumet aux membres du Conseil, Mme la Présidente fait état des principales représentations qu'elle a faites depuis la dernière session du Conseil :

- ☞ **Le 13 août 2001**, participation au déjeuner de la rentrée pour le personnel des centres administratifs;
- ☞ **Le 17 août 2001**, rencontre avec le directeur général, Monsieur Dauphinais, sur différents dossiers ;
- ☞ **Le 23 août 2001**, rencontre avec le directeur général, Monsieur Dauphinais, sur différents dossiers et la préparation du Conseil des commissaires;
- ☞ **Le 24 août 2001**, participation à une rencontre, à Québec, du Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec ;

CC-2001-306
Rapport de la direction générale

Pour sa part, le directeur général fait mention :

- ☞ **Le 3 juillet 2001**, rencontre avec les représentants des syndicats (enseignants, professionnels et soutien) en suivi à la rencontre du 28 mai;
- ☞ **Le 4 juillet 2001**, comité de sélection pour le poste d'adjoint à la polyvalente de la Baie;
- ☞ **Le 5 juillet 2001**, rencontre avec la présidente du Syndicat de l'Enseignement du Saguenay;
- ☞ **Le 6 août 2001**, rencontre avec la direction de l'école Médéric-Gravel.
- ☞ **Le 7 août 2001 :**
 - visite à l'école Notre-Dame-du-Rosaire;
 - visite à l'école Le Roseau.
- ☞ **Le 8 août 2001**, visite de la polyvalente Dominique-Racine et rencontre avec la direction.
- ☞ **Le 13 août 2001 :**
 - rencontre avec la direction des écoles Saint-Cœur-de-Marie et Saint-Antoine;
 - déjeuner de la rentrée à la salle Joseph-Nio pour le personnel des centres administratifs;
 - rencontre avec la direction de l'école Notre-Dame-du-Rosaire.
- ☞ **Le 16 août 2001 :**
 - rencontre avec la direction de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry et Marguerite-d'Youville;
 - participation à la conférence de presse de la Corporation «Adolescents et Vie de quartier» à la maison d'Accueil de la Ville de Chicoutimi.

CC-2001-306
(suite...)

- ☞ **Le 17 août 2001**, rencontre avec la Présidente, Madame Gagné.
- ☞ **Le 20 août 2001**, rencontre avec la direction de l'école Le Roseau.
- ☞ **Le 23 août 2001** :
 - rencontre avec la direction de l'école Saint-Joseph;
 - rencontre avec la direction des écoles du Bas-Saguenay (Fréchette, Marie-Médiatrice et Du Vallon);
 - rencontre avec la Présidente, Madame Gagné.

CC-2001-307
Rapport/comités
de service

Les membres du Conseil ont reçu copie des rapports de réunions de comités (politiques) de service suivants :

- ♦ Comité de service des services éducatifs jeunes – réunion du 19 juin 2001.
- ♦ Comité de service des ressources humaines – réunions des 5 et 19 juin 2001.

Des renseignements supplémentaires sont fournis quant à certaines questions posées.

CC-2001-308
Rapports/ La
rentrée scolaire

À tour de rôle le directeur général invite les directeurs de service à fournir des renseignements concernant l'organisation de la rentrée scolaire, quant aux responsabilités reliées à leur champ respectif d'intervention.

Le directeur général adjoint des **services éducatifs, jeunes**, M. Eudore Chouinard :
Fait savoir que les dernières données recueillies montrent une augmentation de 49 élèves au regard des pensions du printemps dernier. Il signale que la rentrée scolaire s'est effectuée de façon satisfaisante et tranquille.

Pour sa part, M. Bertrand Tremblay, directeur général adjoint des **services éducatifs, adultes**, relève une rentrée progressive depuis le début d'août et abondante quant au nombre d'élèves inscrits. Il souligne entre autres, le décontingement au secteur de la santé, au centre l'Oasis, et le débordement d'élèves (2 classes) vers le Centre Laure-Conan. Le cours «Engin de chantier» démarrera en fin de septembre au Centre de formation professionnelle en équipement motorisé alors que les cours de «Conservation de la faune» et «Modelage-fondage» sont déjà démarrés. M. Tremblay fait également état de la subvention de 92 822\$ que la Commission a reçu de la Fondation Jeunesse, pour le soutien au projet OVNI. À souligner également le fait que le Service aux entreprises s'est vu renouveler pour trois ans l'accréditation ISO-9001. Enfin, il rapporte que l'offre de services de cours sur le plan international est maintenu. Elle se concrétisera même prochainement par la poursuite du projet Djibonti et plus tard par des projets au Mali et au Sénégal.

Après avoir rappelé l'effervescence connue au mois de juin quant aux diverses démarches liées à la sécurité d'emploi, le directeur du **service des ressources humaines**, M. Pierre Imbeault confirme que près de 98% des tâches pour les enseignants sont comblées et que les échéanciers prévus sont atteints. Tous les postes devraient être comblés d'ici la semaine prochaine.

De son côté, le directeur du **service des ressources matérielles**, M. Charles-Édouard Gagnon, mentionne que les travaux relatifs à la conciergerie se sont déroulés avec diligence et grande satisfaction. Quant aux travaux majeurs conséquents aux fermetures d'école, ils ont été réalisés dans les délais prévus, les écoles Médéric-Gravel et Fréchette étant prêtes pour recevoir les élèves dès demain matin. M. Gagnon souligne l'excellente collaboration offerte par tous les intervenants de la polyvalente Dominique-Racine durant la période de travaux majeurs réalisés au printemps et à l'été. Ne restent que quelques réparations mineures et la ventilation qui est présentement en démarrage séquentiel. Quant aux autres travaux dont la fenestration de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, les échéanciers de travail, ont été respectés, ce qui explique toute la fierté des membres de l'équipe du service.

Madame la Présidente et les membres du Conseil profitent de l'occasion pour féliciter monsieur Gagnon et tous les gens de son service pour les efforts soutenus fournis durant la période estivale afin de faciliter la rentrée scolaire.

CC-2001-308
(suite...)

Le coordonnateur du **service des ressources financières**, M. François Leblanc, fait part que la démarche relative aux états financiers est en cours et qu'une première analyse fait voir que les résultats pourraient être semblables aux prévisions.

De son côté, le coordonnateur du **service de l'informatique**, M. Michel Gagnon, informe de l'installation du système «Avant-garde» pour aider à la gestion des seize (16) services de garde de même que d'un nouveau système pour les bibliothèques. De plus, on a procédé à l'augmentation de serveurs centraux, améliorant ainsi l'infrastructure centrale de l'informatique.

Enfin, Mme Évelyne Lavoie, régisseuse du **Transport** confirme que tous les élèves éligibles au transport sont transportés depuis hier matin, et que dans son ensemble, le service fonctionne bien pour cette période-ci de l'année.

CC-2001-309
Ex-élèves de
l'école La Source

En réponse à une intervention de Mme Éline Tremblay, commissaire, M. Chouinard fait savoir que selon les dernières informations disponibles, il n'y aurait que 7 ou 8 enfants du nombre des **élèves protestants de l'ex-école La Source**, qui recevraient à la maison leur enseignement, soit en dehors des structures du système scolaire, alors qu'environ 35 élèves sont retournés dans la commission scolaire de leur territoire. Ainsi, la grande majorité des élèves sont intégrés et répartis dans nos écoles, de conclure M. Chouinard.

CC-2001-310
Éservice de
garde

En réponse à une question soulevée, le directeur du service des ressources humaines précise que dans le cas d'une fermeture de **service de garde**, c'est la convention du personnel de soutien qui s'applique en ce qui concerne le personnel de soutien concerné, ces employés étant syndiqués.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général